

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **98 (1962)**

Heft 31

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Lausanne,
à Clé
et la cathédrale

Commencé en 1173,
l'édifice fut solennelle-
ment consacré le 19 oc-
tobre 1273 par le pape
Grégoire X, en présen-
ce de Rodolphe de Habs-
bourg ainsi que d'un
nombreux cortège de
seigneurs, de princes et de
comtes.
Le lendemain, eut lieu
une manifestation ma-
jestueuse : le serment
de fidélité prêté par
l'empereur au pape.

montage soigné construction robuste



Les plateaux de tables, en hêtre compressé, sont pratiques et très solides. La turbulence des écoliers n'est à craindre en aucun cas, ce matériel résistant parfaitement bien aux égratignures, taches d'encre, etc. En outre, l'encrier spécial de

sûreté, exclut tout accident possible. Le bâti en tube d'acier zingué, robuste, est toujours stable, grâce à un réglage des sous-pieds en caoutchouc. Le fonctionnement du mécanisme d'élévation (crans d'arrêt et ressorts) ainsi que celui du réglage (à la manivelle) de la position horizontale ou inclinée du plateau de la table, ne font jamais défaut. Le siège, le dossier ainsi que le bâti métallique de la chaise, sont d'une construction à toute épreuve.

Les meubles d'école Embru sont appréciés partout. Ils se distinguent par la qualité du matériel utilisé, et une construction étudiée jusque dans les plus petits détails. Demandez, sans engagement, notre documentation sur les meubles d'école, nous vous l'enverrons volontiers.

embru

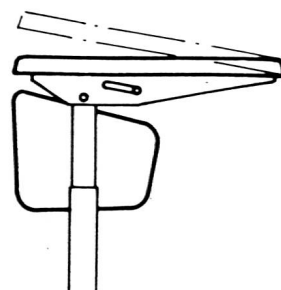
Usines Embru Ruti ZH Téléphone 055/44 844

Agence de Lausanne

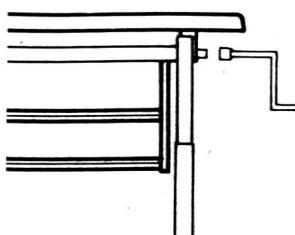
Exposition permanente: Chemin Vermont 14

Téléphone 021 / 26 60 79, prendre rendez-vous

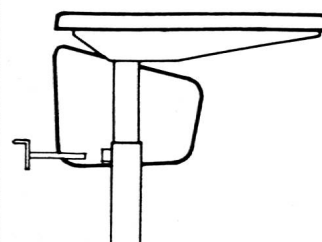
Réglage de l'inclinaison du plateau



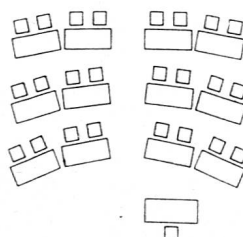
Réglage mécanique



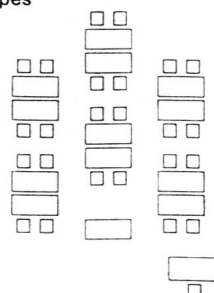
Réglage par vis de serrage



Agencement aisé avec les meubles Embru



Disposition pour enseignement par groupes



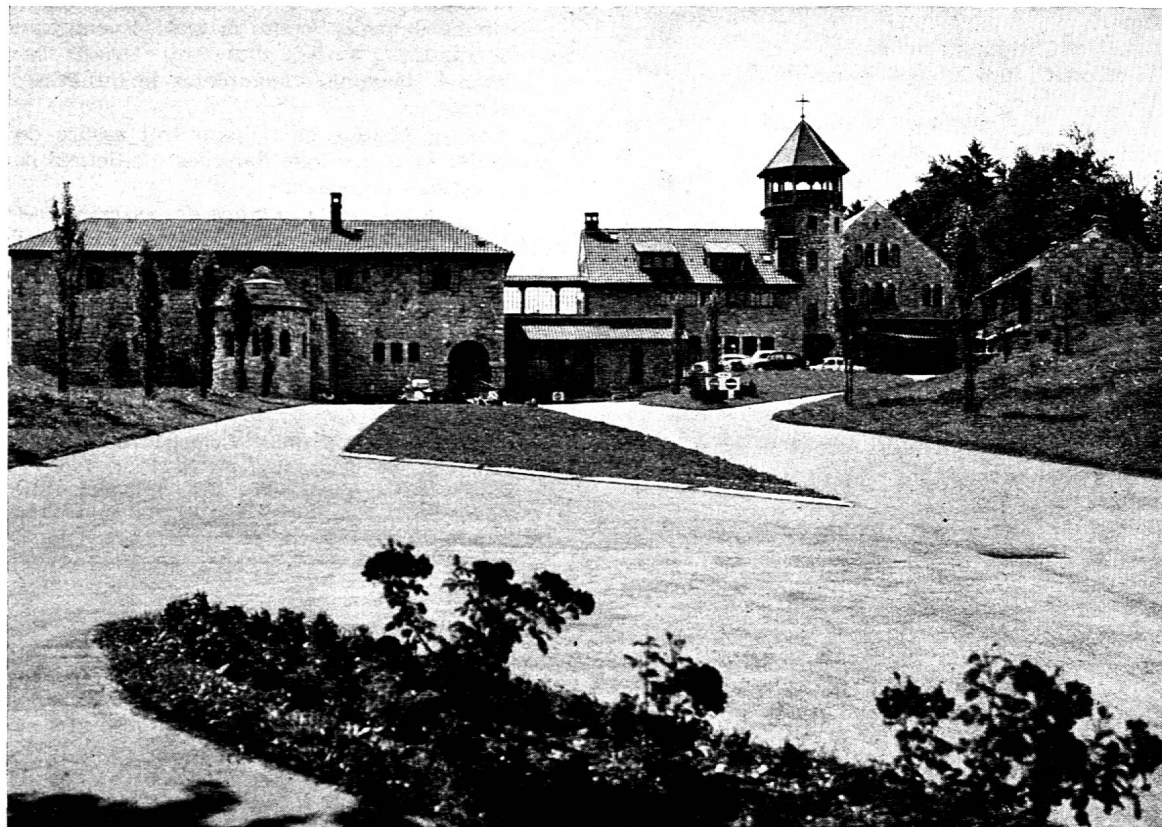
VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier :
Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

CRÊT-BÉRARD

Cours de perfectionnement S.P.V.



Pour la quatrième fois, Crêt-Bérard met à la disposition de la SPV ses locaux et logements pour l'organisation des cours de perfectionnement 1962.

Dans ce cadre merveilleux et reposant, nous serons heureux d'accueillir tous ceux et toutes celles qui, trois jours durant, voudront « repenser » leur enseignement.

DATES : mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 octobre.

THÈME DE TRAVAIL : l'enseignement de la géographie.

Trois cours sont prévus :

- a) *Canton de Vaud* ; monitrice : Mlle Suzanne Berney, Bussigny.
- b) *La Suisse* ; moniteur : Jean-Louis Cornaz, Lausanne.
- c) *Le Monde* ; moniteur : Edgar Savary, Jouxteins-Mézery.

D'autre part, notre collègue Gaston Falconnier, Lausanne, nous initiera à la fabrication de matériel d'enseignement destiné aux leçons de géographie.

PROGRAMME GÉNÉRAL : la leçon - les questionnaires - l'art de faire voir - le film, complément de la géographie - le cahier de l'élève - les plisages et découpages au service de la géographie, etc., etc.

En **SOIRÉE** : mercredi 24 : M. le pasteur Glardon, directeur de l'Office du cinéma, commentera : « Le Ciel est à vous ». — Jeudi 25 : soirée musicale offerte par le Département de l'instruction publique.

HORAIRE ET BULLETIN D'INSCRIPTION : page suivante.

Renseignements complémentaires : J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4, Bussigny. Tél. (021) 4 33 19.

Le Comité central.

OCCASION

Tourne-disque électrophone E B N E R. Appareil de démonstration. Prix neuf Fr. 265.—, laissé à Fr. 180.—. Films-Fixes S.A. Fribourg. Tél. (037) 2 59 72.

Cours de perfectionnement SPV à Crêt-Bérard

24-26 octobre 1962

Horaire

Mercredi 24 octobre

8 h. 45 Ouverture et organisation des cours.
 9 h. 30 - 12 h. Cours a) b) c).
 12 h. 15 Dîner.
 14 h. 00 $\frac{1}{2}$ effectif : travaux manuels.
 $\frac{1}{2}$ effectif : film et géographie.
 16 h. 15 Thé.
 17 h. 00 M. le pasteur Glardon : le cinéma.
 19 h. 00 Souper
 20 h. 15 Projection commentée : « Le Ciel est à vous ».

Jeudi 25 octobre

7 h. 20 Déjeuner.
 8 h. 00 Suite des cours.
 12 h. 15 Dîner.
 14 h. 00 $\frac{1}{2}$ effectif : film et géographie.
 $\frac{1}{2}$ effectif : travaux manuels.
 16 h. 15 Thé.
 17 h. 00 Conférence. (Des détails seront fournis ultérieurement.)
 19 h. 00 Souper.
 20 h. 30 Soirée musicale offerte par le Département de l'instruction publique.

Vendredi 26 octobre

7 h. 20 Déjeuner.
 8 h. 00 Suite des cours.
 12 h. 00 Fin des cours.
 12 h. 15 Dîner.
 14 h. 00 Programme de clôture des cours.

Participants. — Vous pouvez vous inscrire :

- comme internes (cours, logement, pension) : au total 45 francs ;
- comme externes (cours et trois diners) : au total 25 francs ;
- comme « partiels » (complétez le bulletin d'inscription).

Afin que chaque participant soit assuré de pouvoir travailler et d'être logé dans les meilleures conditions, nous sommes obligés de

de limiter le nombre des inscriptions.

Ne tardez donc pas à nous retourner le bulletin ci-dessous.

*Le Comité central.***OCCASION**

Projecteur 5 × 5 Hidar. Complet 750 Watts, parfait état, app. de démonstration. Neuf Fr. 795.—, laissé à Fr. 450.—. Films-Fixes S.A. Fribourg. Tél. (037) 2 59 72.

A détacher

Bulletin d'inscription

à remplir et à retourner à

J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4, Bussigny / Lausanne.

Délai d'inscription : 10 octobre.

Je m'inscris :

(souligner ce qui convient)

comme interne

comme externe

comme « partiel »

Je suivrai le cours :

le Canton de Vaud

la Suisse

le Monde

Je paierai le montant de ma participation au début du cours :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse complète : _____

N° de tél. : _____

Signature : _____

Je m'inscris pour les repas suivants (à remplir par les « partiels » seulement)

déjeuner _____

dîner _____

souper _____

1^{er} jour2^e jour3^e jour

(Tracez des croix pour ce qui est désiré)

Cours de direction chorale

L'Association vaudoise des directeurs de chant organise, aux Monts de Pully (Claie-aux-Moines), un week-end choral, du vendredi 28 septembre, à 17 h., au dimanche 30, à 17 h.

Au programme : travail choral sous la direction de maîtres tels que Pierre Kaelin, Robert Mermoud, André Charlet, Paul-André Gaillard, Michel Corboz.

Prix : 42 fr. (y compris logement et pension complète).

Il reste encore quelques places. Profitez-en et inscrivez-vous sans tarder (mercredi 26 dernier délai) auprès de Jean Rochat, ch. de la Tour Grise 21, Lausanne, (Tél. 021 24 58 65).

Le Comité.

OCCASION

1 projecteur Triscope 6 × 6, parfait état. Neuf Fr. 395.—, laissé à Fr. 150.—. Films-Fixes S.A. Fribourg. Tél. (037) 2 59 72.

Informations

Les manifestations culturelles d'hiver reprennent leurs programmes d'abonnements ; songez aux avantageuses cartes des guildiens du Théâtre municipal. — D'autre part, la « Société de développement » de Morges (Gd-Rue) renseigne sur les 12 séances du ciné-club de la ville (2e année).

J. P. G.

Postes au concours

Délai d'inscription : 3 octobre 1962.

Corsier : Institutrice primaire au village. Institutrice primaire aux Monts de Corsier.

Grancy : Instituteur primaire. Institutrice semi-enfantine. Un couple serait désiré.

Ependes : Instituteur primaire. Institutrice primaire. Appartements à disposition. Entrée en fonctions : 27 octobre 1962 ou date à convenir.

Sainte-Croix : 3 institutrices primaires.

Vucherens : Instituteur primaire. Entrée en fonctions :

OCCASION

Epidiastope Leitz, 500 Watts avec ventilation et diapositif pour la microprojection, en très bon état de marche, avec housse pour le prix de Fr. 250.—. Films-Fixes S.A. Fribourg. Tél. (037) 2 59 72.

1er novembre 1962. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Délai d'inscription : 29 septembre 1962.

Gland : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : mi-octobre.

Le Chenit : Institutrice primaire à l'Orient.

Prilly : Instituteur primaire. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Les candidats sont priés :
a) de s'abstenir de toute démarche personnelle et de ne se présenter que sur convocation ;
b) d'aviser la Direction des écoles de Prilly de leur postulation.

Romairon-Vaugondry : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1962.

Valeyres s/Ursins : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 15 octobre 1962.

Vaulion : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 29 octobre 1962.

Rappel AVMG - Jeux en forêt

Après-midi de plein air... sorties qui ne seront pas de simples promenades, mais des excursions vraiment instructives et éducatives, dit le plan d'études. Observations et étude de la nature en seront le côté instructif, les jeux formeront la partie éducative, tant il est vrai que

OCCASION

1 projecteur 16 mm sonore Kodak Peageant complet en parfait état, révisé Fr. 1600.—
Films-Fixes S.A. Fribourg. Tél. (037) 2 59 72.



L'eau qui fait du bien!



Henniez-Lithinée S.A., Henniez

«le jeu est le premier et le plus grand éducateur».

B. P.

Encore faut-il que le maître ou la maîtresse ait à sa disposition un répertoire de jeux vite organisés, sans trop de matériel. C'est dans le but de compléter la série de jeux que chacun connaît que l'AVMG organise, le mercredi 26 septembre

UN APRÈS-MIDI DE JEUX EN FORÊT

Rassemblement des participants à 14 h. 30 dans le préau du collège du Chalet-à-Gobet.

Invitation cordiale à tous. Remboursement de la moitié des frais de transport aux membres AVMG. Inscription obligatoire en s'annonçant à J.-L. Cornaz, av. de Cour 77, Lausanne, au moins deux jours avant ce cours. Assurance facultative : 2 fr. 80.

Guilde de travail, technique Freinet

La séance de rentrée de la Commission enfantine aura lieu exceptionnellement le jeudi 27 septembre, à 17 h. 15 à la rue Curtat 18, Lausanne.

On projettera un film : « La céramique chez les petits » (classe de St-Cado, Morbihan).

Invitation cordiale à tous.

Le Comité.

La maison d'éducation pour jeunes filles « Les Mûriers » à Grandson, cherche

couple directeur protestant.

Les candidats ayant une formation professionnelle ou les qualités requises sont priés d'adresser leurs offres et curriculum vitae jusqu'au 28 septembre à **Mme René Favre, Carrels 22, Peseux/NE.**

Mémento

26.9.62 : AVMG : Jeux en forêt.

28-30.9.62 : Cours de direction chorale (Assoc. vaud. des dir. de chant).

10.10.62 : AVMG : Cours de gymnastique filles.

13.10.62 : Assemblée de l'Assoc. des maîtres de trav. man. et de cl OP.

21.10.62 : AVMG : Courses d'estafettes.

7.11.62 : AVMG : Concours, petits jeux et divers.

10.11.62 : AVMG : Journée de jeu : basketball.

24.11.62 : AVMG : Cours de volleyball.

26-31.12.62 : Cours d'hiver de la SSMG.

26.1.63 : Congrès SVP.

8.6.63 : Assemblée gén. de l'Assoc. des maitresses de travaux à l'aiguille.

Placement ou échange

Jeune garçon de 16 ans désirerait améliorer ses connaissances en français. Quelle famille le prendrait en pension (ou échange) pendant les deux semaines de vacances de Noël et celles de Pâques. S'adresser à Karl Hauptmann, 8501, Stadeln bei Nürnberg.

Il faut encourager

le recrutement des patrouilleurs scolaires

L'aspect de la rue a bien changé depuis une quinzaine d'années. Alors qu'on voyait naguère des enfants jouer sur le trottoir à proximité de leur école ou de leur habitation, la chose n'est plus possible et ceci pour la bonne raison qu'on ne saurait laisser des êtres jeunes, impétueux, insoucians, souvent étourdis, s'ébattre près d'une piste infernale que même les adultes redoutent d'affronter.

Quelle responsabilité pour nous qui avons voulu ce degré de motorisation ! Aussi nous devons mettre tout en œuvre pour que les enfants prennent conscience des dangers de la circulation, pour qu'ils apprennent le plus vite possible les règles en usage, pour que soient développés en eux le sens de la solidarité et le besoin de protéger le plus faible. C'est cet esprit qui a conduit à la formation d'équipes de patrouilleurs scolaires. Sans doute avez-vous déjà vu de ces garçons et filles, ceints d'un baudrier blanc, coiffés parfois d'un bonnet de la même teinte, en train de régler un passage pour piétons à l'entrée ou à la sortie d'une école. Grâce à eux, plus aucun risque de voir une joyeuse troupe s'égarer en plein trafic. Ces patrouilleurs sont recrutés parmi garçons et filles de sept à treize ans, dûment instruits par l'instituteur, par un représentant du corps de police ou même par un patrouilleur du TCS. Leur mission consiste à aller deux par deux — avec le consentement des parents, bien entendu — aider les autres élèves à traverser la route. Choisis avec discernement, ils savent faire preuve d'autorité sur leurs camarades et les usagers de la route se soumettent bien volontiers à leurs ordres.

Outre le baudrier et le bonnet, notre association leur fournit des palettes destinées à rendre leurs ordres plus visibles, des pèlerines ou des manteaux pour le mauvais temps. A leur intention et pour compléter ce qui leur a été enseigné, le TCS a édité un « Petit bréviaire du patrouilleur scolaire » qui délimite la tâche et les responsabilités de ces agents en herbe.

Le système des patrouilleurs, qui a déjà fait ses preuves depuis quelques années dans presque tous les cantons, spécialement dans ceux de Vaud et de Fribourg, demande à être toujours plus étendu. L'appui des éducateurs dans ce domaine facilitera cette extension que le TCS souhaite la plus rapide possible.

Y. S.

OCCASION

1 projecteur 16 mm sonore Natco, complet, en parfait état, révisé, au prix exceptionnel de Fr. 1200.—. Films-Fixes S.A. Fribourg. Tél. (037) 2 59 72.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

DEUX VERBES DONT ON ABUSE...

Dans un précédent article (« Educateur », No 5, 1962) je notais la place démesurée qu'usurpe, dans l'élocution scolaire, le verbe mettre. Occupons-nous aujourd'hui de deux autres verbes dont il s'agirait de limiter l'emploi.

Le verbe MARQUER, d'abord...

Au sens propre, c'est apposer une marque : le tâcheron marque ses outils, la fiancée son trousseau ! Au sens figuré marquer peut signifier indiquer, signaler, désigner, témoigner. Extensivement il remplacera, à l'occasion, poinçonner, étiqueter, imprimer... mais jamais écrire.

Or nos enfants (et leurs maîtres) l'emploient trop souvent dans ce dernier sens. Passe encore quand marquer est synonyme de tracer, de souligner, quand il y a une nuance d'insistance dans l'ordre donné : « Nous allons marquer spécialement... ».

Mais dans les expressions suivantes : « Vous marquez vos noms sur vos nouvelles cartes de Suisse — Prenez vos carnets journaliers et marquez vos tâches — Tu fais de nouveau cette faute : c'est pourtant marqué au tableau », inscrire ou noter vaudraient mieux.

Le verbe FAIRE, ensuite...

D'après les statisticiens, c'est le plus utilisé de tous ; sa fréquence n'a d'égale que son extensivité. Le « Petit Larousse » en donne une trentaine d'acceptions. Il ne s'agit plus ici, comme pour le verbe marquer, d'un emploi vicieux ; il s'agit plutôt, comme nous l'avons vu pour le verbe mettre, de déplorer la solution facile qui consiste à se servir du terme vague et extensif au lieu de choisir, parmi les nombreux synonymes du verbe, le plus significatif, le plus précis.

Ainsi nos enfants ne rédigent pas une lettre, ne composent pas un texte, ne répètent pas leurs devoirs ; ni n'exercent leur livret, ni ne modèlent la glaise, ni n'exécutent les ordres donnés... non !... ils font ! Ils font une lettre, une composition, leurs tâches, leur livret, du modelage. Tout cela ils le font bien ou mal, juste ou faux. Ils font ce que vous leur dites de « faire ».

En arithmétique où, comme en gymnastique, la terminologie exacte joue un rôle nécessaire et important, il faut regretter l'emploi abusif du vocable faire à la place des verbes indiquant précisément, et sans équivoque, l'opération à effectuer.*

— « Comment es-tu arrivée à ce résultat, Marlène ?

— M'selle, j'ai fait 2881 moins 364 ! Après, j'ai fait 2517 fois 25 ! »

Non, Marlène a soustrait 364 de 2881 et, ensuite, elle a multiplié le nombre trouvé par 25.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, a dit Boileau. Inversement, l'habitude des énoncés clairs, des formulations exactes, fortifie l'acquisition du raisonnement mathématique.

A. Ischer.

* J'allais dire... à faire !

POUR L'ÉGALITÉ DEVANT L'ÉDUCATION

Une nouvelle convention internationale est entrée en vigueur le 22 mai 1962. Elle concerne « la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement ». Adoptée en décembre 1960 par la Conférence générale de l'UNESCO, elle a été ratifiée tout d'abord, dans l'ordre chronologique, par la France, Israël, la République Centrafricaine, le Royaume-Uni, la République arabe unie et le Libéria.

Cette convention découle de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui affirme le principe de la non-discrimination et proclame le droit de toute personne à l'éducation. Il y est précisé que le terme « discrimination » se rapporte à toute distinction « fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la condition économique ou la naissance ». D'autre part, le mot « enseignement » est entendu « dans ses divers types et ses différents degrés », et recouvre aussi bien « l'accès à l'enseignement, son niveau et sa qualité » que « les conditions dans lesquelles il est dispensé ».

Pour que cette convention soit connue et comprise de tous, l'UNESCO vient de faire paraître une brochure *Contre les discriminations, pour l'égalité devant l'éducation*, qui en explique l'origine et le sens, la portée et les applications. L'auteur est M. Pierre Juvigny, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Membre de la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités de l'Organisation des Nations Unies, M. Juvigny a suivi de près toutes les phases de l'élaboration de la convention.

(UNESCO)

A l'écoute du poète

Alexis Chevalley

Alexis Chevalley, instituteur vaudois actuellement en retraite, demeure à Lausanne. Il est membre de la Société des Ecrivains de Province.

L'Educateur publie de temps à autre des poèmes et des contes destinés aux enfants.

L'écrivain a bien voulu nous autoriser à faire paraître les poésies ci-après. Nous l'en remercions de tout cœur.

Maurice Nicoulin.

Œuvres parues

Saisons vigneronnes (poèmes),
Imprimerie Corbaz, Montreux.

Entregaines (poèmes),
Cercle d'études littéraires françaises, Bruxelles.

Œuvres à paraître

Jardin de mon silence (poèmes).
Cherché à dire (poèmes).

CHOIX DE POÈMES POUR LES ENFANTS

LA LIBELLULE

Sauriez-vous me dire comment
d'une bestiole dans l'étang
— larve affreuse, avide et cruelle —
a pu sortir la demoiselle
si belle
avec ses transparentes ailes ?
Toute gracile agilité,
fille aérienne de l'été.

(« Entregaines ».)



LA LUCIOLE

Trait de feu au cœur de la nuit
allumette flambant sans bruit,
signal, alerte lumineuse,
petite étoile aventureuse,
regard de fée ou feu-follet,
farfadet, scintillant ballet,
voici danser sur la rigole,
alphabet morse, la luciole.

(« Entregaines ».)



LE BOURDON

Zon et zon !
Voici tout rond,
noir et jaune, le bourdon
au réveil de la saison.

Tenue très sport,
gros bonnet de tambour-major,
virant de bord,
le bourdon sort.

Zon et zon ! bougonne de froid
notre messire maladroit
qui tanguet et vire au vent d'avril.

Bourdon, bourdon ! quel temps fait-il ?
Rentrez vite avant le grésil !

(« Entregaines ».)



PETIT PARC ZOOLOGIQUE

La biche aux yeux chinois dort au pied d'une meule
dont le foin gît éparpillé ;
un cerf promène haut ses jeunes andouillers,
royalement, pour elle seul.

Têtue et fonçant droit, la chèvre tibétaine
cherche où entrechoquer ses bois,
tandis que tout œillant et rouant le paon roi
par soubresauts dresse sa traîne.

Au faite d'un sapin le jeune écureuil roux,
assis, décortique une graine
puis, parmi les moineaux épuçant leur bedaine,
soudain laisse choir son joujou.

Sur ses feutres salis s'en va tout boitillant
le canard au klaxon sonore.
Majestueux et roide, un vieux cygne s'honore
d'avoir plus qu'autrui le col blanc.

Aux interstices des cloisons passant la main,
des enfants offrent la pitance.
Saugrenu, le paon bleu et or avec jactance
montre son derrière aux gamins...

Et l'on entend très haut au-dessus de la foule,
voués à leurs seules amours,
parmi les frondaisons aux seyants brandebourgs,
deux pigeons ramiers qui roucoulent.

par Gaston Bourgeois et Lucien-P. Lecoq,
Paru dans *Poèmes français de Poètes étrangers*.
(Edit. de la Revue moderne.)

LE CHAT ET LE MERLEAU (fable)

Au faite d'un pommier gaïment sifflait un merle
 Or, tandis qu'il lançait au printemps tout nouveau
 Ses musicales perles,
 remerciant l'avril de ses divins travaux,
 voici venir dans l'herbe haute
 — tigre menu — messire chat
 qui jusqu'au pied de l'arbre saute
 en de curieux entrechats.
 Sans voir le fanfaron qui grille
 de goûter à si bon morceau,
 notre merleau
 perché là-haut
 trille toujours et s'égosille.
 Or donc,
 contre le tronc
 notre ogre-chat s'efforce,
 marchant sur deux pattes, en rond,
 à lacérer la vieille écorce.
 Mais tout soudain, d'un geste prompt,
 ayant quitté sa dure escrime
 et songé qu'il est loin de la terre à la cime,
 il fait un formidable bond
 qui le porte au-dessous d'une grosse enfourchure...
 Et toujours vers le ciel monte la chanson pure !

Il grimpe en tapinois, le perfide tueur,
 sans que rien ne remue en la jeune feuillée.
 L'oiseau l'aperçoit-il dont la chanson roulée
 se voile tout à coup et module en mineur ?
 Un dernier saut et va s'éteindre la voix triste,
 un brusque coup de dent et périra l'artiste...

Ce bond, le chat le fait...

Mais, échappant à tel forfait,
 l'oiseau rapide le prévient et, d'un coup d'aile,
 va poursuivre sa chanson frêle
 au sommet accueillant d'un arbre tout voisin.

En un pareil désavantage,
 seigneur chat fut-il aussi sage
 que son très illustre cousin :
 j'entends Renard face aux raisins ?...

Mais la moralité de cette longue fable
 où le merleau se rit d'un gros minon déçu,
 c'est que malgré la force et l'audace et le diable,
 l'artiste sur l'athlète a parfois le dessus.

Fiers-à-bras, n'y voyez pas d'outrage :
 Chacun sa forme de courage !

(« Entregraines ».)



LE LAC

Au soir de la journée, assieds-toi, riverain,
 face à l'eau violette où l'astre va descendre ;
 contemple le pays, les monts couleur de cendre ;
 écoute des hameaux chanter les voix d'airain.
 Puis tout sera silence et seul battra le cœur
 du lac dont le reflux bercera tes pensées...
 Mais si, troublant la nuit, une voix cadencée
 s'élève, écoute-là ! c'est le chant des pêcheurs.

(« Saisons vigneronnes ».)

SIMPLEMENT

Un lilas par-dessus le mur
 montre sa coiffe mauve.
 Un bouvreuil siffle vers l'azur,
 un lézard se sauve.
 Devant mes pas, la grenouille a plongé.
 Du pic contre le tronc vibre la mitraille.
 Les roseaux souplement balancent leurs aigrettes,
 et deux grèbes ont émergé.
 On entend hululer au loin
 le cri d'un bateau ou d'un train.
 Le vigneron est dans sa vigne,
 le retraité dans son jardin.

Et les jeunes bourgeons font signe :
 « Avec nous le printemps s'en vient. »

(« Entregraines ».)



SALUTATION

Bonjour l'aurore et vous aubade
 Gai réveil de mille oisillons
 Bonjour pépiements et roulades
 Bonjour le jour sur les sillons.

Bonjour le chant de la fontaine
 Bonjour l'air, le soleil et l'eau
 Bonjour ma veste de futaine
 Bonjour la clarté des bouleaux.

Bonjour le lac, les monts, la vigne
 Bonjour les chemins et les bois
 Bonjour les fleurs qui me font signe
 Bonjour les maisons et les toits.

Bonjour les choses véritables
 La lampe, le fourneau, le banc
 L'armoire, l'horloge, la table
 La miche auprès du lait fumant.

Le labeur vient après le somme.
 Bonjour gens d'ici et d'ailleurs
 Bonjour les outils et les hommes
 Bonjour à tous les travailleurs.

(Paru dans l'Educateur.)



LE SEMEUR

Un pas, un geste :
 j'ouvre la main
 et le bon grain
 s'échappe, leste.

Un geste, un pas
et ma main pleine
lance la graine
sur le sol ras.

Et mon bras fauche
à droite, à gauche
le matin frais.

A travers l'air qui danse,
tombe, étroite semence,
aux immenses guérets !

Va, meurs et fructifie :
deviens le pain de vie,
pain des pauvres, pain des gamins !
Grandis pour assurer aux hommes
un avenir meilleur en somme
et de plus justes lendemains !

Graine, tu deviendras épi ;
semence, tu pousseras gerbe ;
épi de farine rempli,
gerbe lourde, moisson superbe ;
par le moulin, par le pétrin,
moisson, tu seras faite pain,
et toi, pain, tu seras fait chair
et la chair servira l'esprit,
car le bonheur de l'univers
et la paix et l'amour ne seront qu'à ce prix !

(« Saisons vigneronnes ».)

INVOCATION A L'HIVER

O vieil Hiver qui t'en viens somnolent
à pas feutrés sur le jardin désert
pour le coiffer de tes capuchons blancs,
tu joues malicieusement ton air,
vieil Hiver, ton air de fifre aigret
qui s'insinue aux fentes des volets.

Hiver lutin, gai coquin ! dans le bourg
tu mets en désarroi le vieux facteur
et te réjouis d'entrer à rebours
dans la valse lente du balayeur...
Hiver railleur, ô bonhomme joufflu !
la jeunesse attend ton givre moulu.

Hiver ardent au masque de métal
chevauchant les monts livrés à tes jeux,
demeure bénin pour ceux qui ont mal :
les pauvres sans pain, les vieillards sans feu,
Hiver pieux ! verse aux destins cruels
le baume apaisant des soirs de Noël !

Hiver rêveur, de longs repos épris,
favorable au songe, aux intimes voirs,
tu viens... et le cœur écoute, surpris
que tant d'âme veille au seuil d'autrefois...
Hiver benoît, Hiver doux et chenu,
poète du silence, ô bienvenu !

(« Saisons vigneronnes ».)

Grands nombres

1. Une de nos classes se demande : **quel est le plus grand nombre que l'on peut noter à l'aide de 3 chiffres seulement ?**
2. Quelques réponses : 99 , $99^9 = x$, $9^{99} = y$.
3. La classe calcule par logarithmes :
 $\log x = 9 \log 99$
 x a 18 chiffres et commence par 9 135.
 $\log y = 99 \log 9$
 y a 95 chiffres et commence par 2 951.
4. Qu'en est-il de 9^9
5. Avant tout, faire voir que ce symbole est équivoque !

Car

6. L'élévation à une puissance n'est pas une opération associative !
7. En effet, prenons un exemple plus simple : 2^3
. Par quel bout commencer le calcul ?
1) **par la base 2** que l'on élève au cube $2^3 = 8$.
Porter ensuite le résultat au carré $8^2 = 64$.
2) **par l'exposant** (de la base 2), soit $3^2 = 9$.
Porter ensuite la base à cette puissance $2^9 = 512$.
8. Pour être clair, notez donc $(2^3)^2 = 64$ ou $2^{(3^2)} = 512$.
9. Retour à la donnée (4) qui peut désigner deux nombres !
Les Tables numériques (Payot 1958) donnent p. 89 et aussi p. 122, $9^9 = 387\,420\,489$.

- 10. Il s'agit d'estimer l'ordre de grandeur de deux nombres :

$$A = 387\,420\,489^9 \quad \text{par } \log A = 9 \log 387\,420\,489 \\ B = 9^{387\,420\,489} \quad \text{par } \log B = 387\,420\,489 \log 9.$$

11. On obtient :

→ * pour A un nombre de 78 chiffres, commençant par 1 966.

On l'écrit aisément sur 2 lignes, à la machine.

→ * pour B un nombre de 369 693 100 chiffres, commençant par 4 281.

A raison de 50 chiffres par lignes, 50 lignes par page et 200 pages par volume (format Tables citées), il faudra plus de 720 volumes pour « écrire » explicitement ce nombre ! Et autant d'élèves, effectif de plus de 20 classes, emportant un seul volume, pour « déplacer » ce nombre B.

12. Ces nombres x , y , A , B sont grands; B est même très grand ! Cependant, bien des élèves de la classe ont indiqué elles-mêmes, correctement, le dernier chiffre de chacun de ces nombres !

L. A., ESC Lausanne.

P.S. — Divers ouvrages donnent la valeur de B obtenue avec une table à 5 décimales seulement.

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX

Découvrez le Valais

avec le guide «Suisse inconnue»
Valais

Une édition TCS réalisée avec la collaboration de
Shell Switzerland.

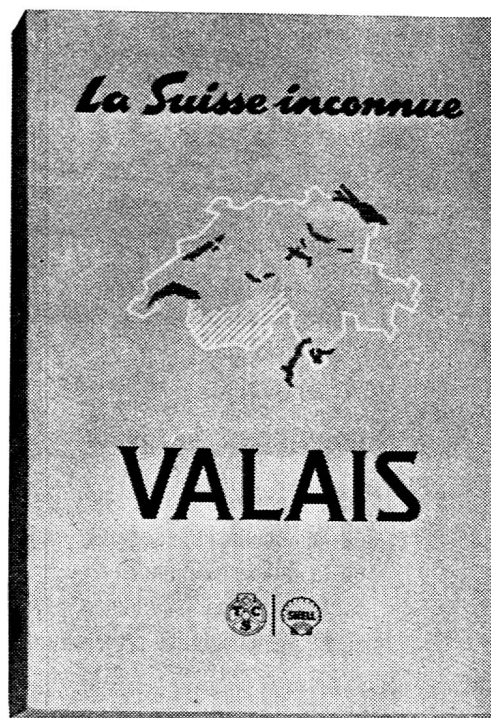
328 pages de texte avec 97 photographies et une centaine de
croquis d'itinéraires, plans et dessins d'architecture.
80 photographies hors texte en hélios.

L'introduction précédée d'une carte synoptique des itinéraires,
est illustrée de graphiques et de cartes en deux couleurs. Elle
présente en quelques pages l'histoire du Valais, les étapes
de sa civilisation, sa configuration géologique, son équipement
hydro-électrique, son vignoble, ses divers types de maisons
et de costumes.

Un plan monumental, en deux couleurs, de la ville de Sion est
joint, en feuille détachée, à chaque volume.

Une couverture plastique transparente protège le volume.

En vente dans tous les offices du TCS.
Fr. 7,— pour les membres du Club.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES



Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont
confiés les principes de l'écono-
mie et de la prévoyance en leur
conseillant la création d'une rente
pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nom-
breuses possibilités qui vous sont
offertes en vue de parfaire votre
future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance
à titre facultatif et aux mêmes
conditions que les assurés obli-
gatoires les enfants de l'âge
préscolaire.

Encouragez les parents de vos
élèves à profiter des bienfaits de
cette institution, la plus avanta-
geuse de toutes les caisses-mala-
die du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11, Lausanne



Nous vous accompagnons à l'étranger!

Des agences de la «Winterthur-Accidents» sont partout à votre disposition. Vous en trouverez en Suisse comme dans la plupart des pays d'Europe, en Afrique du Nord, aux Etats-Unis et au Canada.



Conditions de faveur

pour membres
de la Société Pédagogique
de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelles
et de responsabilité professionnelle

L'école suisse de Lima met au concours, pour le printemps 1963:

cinq postes de maîtres primaires

La langue d'enseignement est l'espagnol. Les candidats et candidates devraient donc posséder quelques notions de cette langue.

Le contrat d'engagement doit être de quatre ans, voyage aller et retour payé.

Des renseignements complémentaires seront communiqués, sur demande écrite, par le **secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26 à Berne.**

Envoyer également à cette adresse les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo, de copies ou photocopies des certificats et diplômes et d'une liste de références.

Magasin et bureau Beau-Séjour



POMPES FUNÉBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



La communication la plus rapide et la plus économique entre **Ouchy** et les deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les gares ainsi qu'aux stations L-O d'Ouchy et du Flon.

Les Horizons Bleus

SIGNAL DE BOUGY - Tél. 76 52 00

Edouard Strange, propr.

OCCASION

1 microphone Philips état de neuf, Fr. 75.—, laissé à Fr. 40.—. Films-Fixes S.A. Fribourg. Tél. (037) 2 59 72.



**le dimanche
30 septembre,
la Fête des
vendanges de
Neuchâtel
sera heureuse
de vous accueillir**